

Activités du premier trimestre 2014

Confection de galettes des rois le jeudi 16 janvier sur la base de 10€.

L'opération crêpes sera renouvelée courant février

Participation à la journée Portes ouvertes du samedi 29 mars.

Rencontres hebdomadaires du mardi de 13h à 13h50 dans la salle proche de la salle des professeurs.

Merci de penser – si ce n'est déjà fait – à renouveler votre adhésion pour l'année 2013-2014 Adultes 10€ Etudiants 5€



La personne humaine est une multiplicité intérieure, inachevée, appelée à s'ordonner, s'unifier.

Dieu ne fait qu'ébaucher l'homme, c'est sur la terre que chacun se crée

Griot malinké

ASSOCIATION
Loi 1901 / 08.11.2003

DJOLIBA

Siège :
14, rue Mautroté
55 100 VERDUN
www.Djoliba.org

Connaître Partager

Agir

GRIN numéro 34

janvier 2014

Aux membres des Etablissements scolaires :
directeurs, professeurs,
personnels administratifs et de service,
Aux membres des organismes de gestion, aux
foyers socio-éducatifs,
Aux sponsors, partenaires, parents et amis,
aux jeunes de l'école, du collège,.....
aux lycéens, aux étudiants.



2013 a été une épreuve pour le Mali confronté aux attaques terroristes venues du Nord. L'élection du nouveau président Ibrahim Boubakar Keita et les élections législatives qui suivirent permettent d'envisager une restauration de l'Etat malien avec l'appui de la communauté internationale et de soldats français garants du maintien de la paix.

Djoliba présente à tous ses membres et aux jeunes ses vœux de bonne santé, de courage et d'engagement pour surmonter les difficultés et faire aboutir les projets personnels et collectifs. Merci pour votre fidélité, votre soutien et votre encouragement au service de nos partenaires maliens, lycée Kamara et lycée de Sanzana.

La présidente Emmanuelle Masi

Les actions conduites sur le trimestre

A la maison familiale de Bras, quatre jeunes de bac pro ont mis sur pied un loto le 16 novembre 2013 à Bras (préparatifs, information, collecte de lots, réalisation) et belle réussite de la soirée au profit de Djoliba.



Au lycée sainte Anne, des jeunes se sont mobilisés pour présenter les réalités maliennes (histoire – géographie – coiffures – vêtements – faune et flore) sous forme de tableaux exposés dans le couloir d'entrée.



La journée saint Nicolas a été marquée par une opération crêpes.

La démarche préparait la venue d'Augustin Cissé, sociologue, promoteur du lycée de Sanzana, attendu à la mi-novembre pour intervenir au niveau des classes et au Centre de la Paix. Malgré les attestations d'accueil et d'invitation, le Consulat a rejeté la demande au grand désarroi de Djoliba (la presse s'en est fait écho).

L'assemblée générale du vendredi 15 novembre a été suivie d'une rétrospective marquant les 10 ans de l'association et le parcours exceptionnel d'Augustin Cissé, relaté ci-après.

Augustin était comme l'un de ces gamins que nous avons rencontrés à Sanzana, heureux de vivre et d'aller à l'école. Déjà, en traversant le village des forgerons, l'un d'entre eux lui avait prédit un bel avenir.

A 13 ans, il est reçu au CEP mais le collège est à 14 km et il n'y a pas de logement ; le passage d'un étranger dans la famille lui permet d'aller au collège avec l'unique vélo sans phare, sans frein et avec une mauvaise selle ! Courageux et opiniâtre, il réussit brillamment le DEF (équivalent au BEPC) : seuls trois élèves sont admis pour poursuivre au second cycle à Bamako distant de 450 km : encore faut-il un internat, réservé aux élèves ayant une mention ! Augustin a la mention et entre en 1979 au lycée Askia.

La grève estudiantine de 1980 conduit le Président de la république à régionaliser les lycées et ouvrir celui de Sikasso à 60 km de Sanzana ! L'appui d'un oncle permet à Augustin d'être logé à 6 km du lycée avec aller retour deux fois par jour... il réussit ses deux bacs avec mention et poursuit avec une bourse dans l'enseignement supérieur.

Ce récit de l'itinéraire d'Augustin dans la recherche de l'instruction parle d'une situation d'il y a 30 ans et qui reste malheureusement d'actualité.

Combien de jeunes – faute de logement – doivent rester au village après les études primaires et combien ne peuvent poursuivre leurs études à cause des distances et des coûts de séjour ?

Conscient de ces dures réalités et reconnaissant des opportunités qui ont jalonné son parcours scolaire, Augustin a voulu avec de modestes moyens relever le défi de créer un établissement secondaire d'enseignement à Sanzana avec l'autorisation du Ministère malien de l'Education Nationale. C'est ainsi que fonctionne le lycée privé de Sanzana depuis 2007.

